



Ordre du jour

CONSEIL ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LE SENTIER 2023-24 2 octobre 2023, 18H00

	P	A		P	A		P	A
Catherine Boreux (parent)	X		Olivier Drapeau (parent subs.)	X		Amélie Lauzon (enseignante)	X	
Geneviève Foisy (parent)	X		Anne-Marie Roy (parent subs.)	X		Sophie Chevalier (enseignante)	X	
Antoine Dallaire (parent)	X		Virginie Gagnon-Carignan (parent subs.)		X	Audrée Gauvreau (enseignante)	X	
Laurence Robin-Chabot (parent)	X		Karine Landry (parent subs.)	X		Josée Thérien (ens. substitut)		X
Valérie Marsolais (parent)	X		Emilie Brien (parent subs.)	X		Mélanie Gagné (ens. substitut)		X
Geneviève Ouellet-Gagnon (parent)	X		Mélanie Girard (parent subs.)		X	Nancy Genest (ens. substitut)		X
Christine Turgeon (parent)	X		Marie-Eve Nagant (parent subs.)		X	Joanie Landry (ens. substitut)		X
Jean Vincent-Olivier (parent)	X		Marie-Noëlle Aubertin (parent subs.)	X		Sophie Dumontier (directrice)	X	

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Geneviève Foisy D'OUVRIR la séance du conseil d'établissement à 18 :08

Adopté

Résolution CE23-24-01

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Sophie C. propose Christine Turgeon. Christine accepte le rôle et est nommée secrétaire.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e)

Christine Turgeon propose Valérie Marsolais comme présidente. Valérie accepte le rôle et est nommée présidente.

Antoine Dallaire se propose comme vice-président. Aucune autre proposition, Antoine est nommé vice-président.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente sortante, Valérie Marsolais, présente l'ordre du jour.

Ajout du point photo scolaire.

Il est proposé par Catherine Boreux D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution CE23-24-02

5. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 13 juin 2023

5.1 Suivi boîte suggestions

Le CÉ voit toujours la pertinence d'avoir cette boîte. Un rappel de la présence et des règles de la boîte sera fait dans le Sentier des jours. Catherine, Geneviève et Christine s'en occuperont.

5.2 Surveillance après école

Il y avait 35 parents intéressés à ce qu'on poursuive les démarches. Les 35 parents représentent 35 familles donc assurément plus que 35 enfants. Il y a 3 surveillants qui pourraient être intéressés si le projet se concrétise. Il faut maintenant faire une analyse des coûts réels du service.

5.3 Suivi Projet École

Sera discuté plus tard dans la rencontre.

5.4 Suivi Révision projet éducatif

Sera discuté plus tard dans la rencontre.

5.5 Budget École

Sera discuté plus tard dans la rencontre.

Il est proposé par Geneviève Foisly D'ADOPTER le procès-verbal.

Adopté

Résolution CE23-24-03

6. Questions du public

Objets perdus ou volés : Plusieurs parents ont des préoccupations sur des objets qui disparaissent. R. Dans les derniers jours, Sophie D. a visité les classes de 3^e cycle et les classes multi pour discuter avec les élèves sur ce sujet entre autres, mais aussi pour parler des graffitis, de la propreté en général, etc. La circulation aux salles de bain est un peu restreinte. Il y a aussi des jeux inappropriés de certains élèves du 3^e cycle dans la cour, mais ces jeux entraînent des répercussions sur les élèves des autres cycles. Un rappel sera fait lors de la plénière et on fera un suivi au prochain CÉ. Il faudrait aussi demander aux parents d'en discuter avec leurs enfants.

7. Membre de la communauté au CÉ

Invitation à trouver quelqu'un de la communauté pour être membre du CÉ.

8. Règles de régie interne

Sophie D. fait un survol des règles de notre régie interne. Un seul changement sera amené de façon officielle, soit pour l'ordre de convocation de substitut. Il n'y a pas d'ordre entre les substitués. Lorsqu'il manque un membre du CÉ, Sophie le mentionne aux substitués et le premier qui assure sa présence prend la place du membre absent.

Il est proposé par Antoine Dallaire D'ADOPTER les règles de la régie interne.

Adopté

Résolution CE23-24-04

9. Déclaration d'intérêt

Tous les membres et substitués font leur déclaration d'intérêt sur le formulaire.

10. Formation obligatoire sur le CÉ

Les nouveaux membres, incluant les substitués, doivent suivre cette formation d'environ 1 heure. Sophie D va proposer 2 moments pour une rencontre virtuelle avec elle pour regarder quelques capsules d'informations.

11. Retour sur l'assemblée générale du 19 septembre 2023

Il y avait beaucoup d'absence, mais la rencontre a été efficace en termes de temps. Des groupes de parents discutaient entre eux pendant la rencontre. Suggestion : On pourrait utiliser les couleurs de carton. Il faudra aussi faire avant la prochaine AG un rappel sur l'usage des téléphones pendant la rencontre, et un rappel de civilité. Aussi, il faudrait réviser le PowerPoint avant l'AG afin de s'assurer qu'il concorde avec l'ordre du jour.

11.1 Questionnaire interactif aux parents – Ça a bien été, mais il faudrait le tester avant les prochaines AG pour être sûr que ça fonctionne bien. On peut déjà commencer à penser au fonctionnement du vote pour les élections de l'année prochaine et pour l'inscription aux comités, afin que ça soit encore mieux.

11.2 Élection des membres du CÉ – Il faut mieux connaître les procédures d'élection pour l'année prochaine. Isabelle Couturier nous a envoyé une procédure suggérée, à peaufiner.

11.3 Traiteur – Le comité environnement va regarder les contenants et ce qu'on peut faire avec. Geneviève OG fera le suivi.

11.4 Comité Inclusion/réflexion – Ne sera pas un comité à part entière, mais un "sous-comité" du comité réflexion. Pour l'instant, le comité réflexion s'occupe du PEVR et du colloque de novembre. À partir de janvier, le côté inclusion sera dans l'ordre du jour. Si une autre année, on voit qu'il est pertinent d'avoir un comité inclusion, on pourra toujours le créer.

12. Suivi des comités

12.1 La formation des comités – Il a fallu dans les dernières années structurer le suivi des comités. Depuis l'année dernière, on demande qu'il y ait un représentant par comité afin de faire le lien au besoin avec le CÉ et pour centraliser les informations, que tout soit au même endroit. Il y aura une formation obligatoire pour au moins un membre de chaque comité. Antoine et Valérie se proposent pour donner cette formation. Les comités pourraient faire leur première rencontre en même temps entre eux. Il faudrait donc contacter tout le monde en ce sens. Geneviève F. va préparer l'invitation à la rencontre.

12.2 Inscription dans les comités – Il y a à ce jour 45 inscriptions soit pour être dans un comité ou pour aider de façon ponctuelle. Il faut établir une date limite : 12 octobre. La rencontre/formation sera le mardi 24 octobre à 18 :30 : Le grand lancement des comités! L'invitation va être envoyée par courriel et dans le Sentier des jours.

12.3 Planification responsable des comités – Le poste de coordonnateur aux comités de l'année dernière n'a pas bien été utilisé. Cependant, il faut trouver un moyen pour que le CÉ ait un suivi des comités et s'assure que tout va bien. On pourrait revenir à ce qui était fait avant l'année dernière, soit que chaque membre du CÉ est responsable d'un comité, il doit y être au début et à quelques rencontres afin de faire des suivis au besoin. Cependant, les membres du CÉ sont déjà beaucoup impliqués, et ça leur ajoute une tâche de plus, est-ce qu'on tente à nouveau avec une autre personne dans le rôle de coordonnateur? Geneviève F. se propose pour être coordonnatrice aux comités. Chaque comité va nommer un représentant pour faire le lien avec Geneviève.

12.4 Comité Financement -

12.4.1 Organisation et suivi projet tirage Noël – le CÉ va commencer à organiser le projet. Il faudrait des billets de tirage sans date et qu'on pourrait réutiliser chaque année. La première étape est de rechercher des prix, et de faire un agenda de délais. Il ne faut pas oublier de s'inscrire à la régie des jeux (Émilie). On crée un sous-comité Tirage : Christine, Marie-Noëlle, Valérie, Émilie, Geneviève OG. Suggestion : Aller chercher un "gros" cadeau pour les enfants.

12.4.2 Party Halloween Parents – Sophie enverra un sondage pour voir les parents qui seraient intéressés par une soirée d'Halloween le samedi 28 octobre, soit le lendemain du party des 5-6^e année le vendredi 27. La date limite pour se manifester sera mercredi prochain et s'il y a assez de parents intéressés, on le fait. Geneviève F. va écrire l'invitation. Il n'y aura pas de coût.

12.4.3 Dîner Pizza – Ce dîner financement sera pour le paiement de xylophones, ce sera un dîner pizza. Sophie D. nous revient avec des informations. Sophie D pensait à des petites pizzas individuelles, mais ce serait plus facile d'avoir des grosses pizzas et charger un prix X par pointe. Il faudra l'aide de parents.

12.5 Comité engagement – Lors des prochains CÉ, on aura les informations sur le mois précédent.

13. Décisions

13.1 Plan de lutte 2022-2023 : Point remis à la prochaine rencontre.

13.2 Projet École

13.2.1 Toiture extérieure / Bandes de hockey – Nous reportons le projet de toiture pour la classe extérieure et nous allons avec le projet d'achat de bandes de hockey. Le coût varie entre 27000\$ et 32000\$, installé, selon les soumissions. Pour le plancher de dek-hockey, c'est un montant supplémentaire d'environ 10000\$, donc on fera peut-être ces 2 achats en 2 temps. Le délai pour les bandes de hockey est d'environ 6 à 12 semaines après la commande.

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER le projet-école.

Adopté

Résolution CE23-24-05

13.2.2 Conteneur - Matériel Sportif – Nous sommes toujours à gérer les demandes de la Ville de Boisbriand, surtout pour la localisation du conteneur. Point reporté à la prochaine rencontre.

13.3 Sorties éducatives et sorties à distance de marche – Les sorties doivent être approuvées par le CÉ et une lettre doit être envoyée aux parents pour les sorties à distance de marche. La lettre qui était utilisée l'année dernière est toujours bonne. Il y a un projet pour que les élèves du 3^e cycle qui veulent puissent aller faire une marche sur l'heure du diner, il y aura donc une lettre à signer pour les intéressés. Sophie D. nous montre le tableau des sorties.

Il est proposé par Antoine Dallaire D'ADOPTER le tableau de sorties et de la marche à suivre pour les sorties à distance de marche.

Adopté

Résolution CE23-24-06

13.4 Location de salle + tarifs 2023-2024 – On offre la possibilité de louer le gymnase aux parents, à des organismes à but non lucratif et à des organismes à but lucratif. Valérie nous présente la grille tarifaire de l'année dernière. On doit seulement ajuster le frais pour l'employé qui doit être présent avec les nouveaux taux horaires des employés. On propose d'augmenter le tarif pour les organismes à but lucratif et à but non lucratif de 5\$ de l'heure, mais de ne pas augmenter le tarif pour les parents. L'année dernière, on a reçu environ 1000\$. Il faut en refaire la promotion dans un prochain Sentier des jours.

Il est proposé par Catherine Boreux D'ADOPTER la location de salle et les tarifs 2023-2024.

Adopté

Résolution CE23-24-07

13.5 Photographe – Il faut faire le choix du photographe et de la date pour la prise de photo pour la prochaine année scolaire. Actuellement, c'est "Mon petit passeport". Il est proposé de prendre la même photographe pour l'année prochaine. La date suggérée par la photographe est le mardi 17 septembre 2024.

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER le choix du photographe et de la date de prise de photo.

Adopté

Résolution CE23-24-08

14. Informations

14.1 Membres du personnel

14.1.1 Classe extérieure- Elle est peu utilisée en début d'année parce que les enseignantes ont beaucoup de choses à placer en début d'année, elles ont besoin d'un temps d'adaptation avec leur classe.

14.1.2 Coéducation- Il manque encore quelques parents en coéducation.

14.2 Bilan projet éducatif – N'est pas encore déposé, mais peut être consulté. Les membres et substituts du CÉ sont invités à le lire avant la prochaine rencontre. Sophie D. va l'envoyer aux membres par courriel.

14.3 Délégué au comité de parents – Il n'y a pas encore eu de rencontre, la première est le jeudi 5 octobre.

14.4 Direction

14.4.1 membre personnel – L'équipe est stable, les nouveaux membres se sont bien intégrés. Pour les surveillants, on en a plus, car il y a beaucoup de parents impliqués. On n'a pas encore le ratio 1-20, mais ça va très bien. Marie au secrétariat est très appréciée.

14.4.2 Reddition de comptes/fonds spéciaux – Le point reddition de compte est remis à la prochaine rencontre. On essaye d'utiliser le plus possible les mesures budgétaires, pour lesquels s'il reste des montants, ils sont perdus, et ensuite d'utiliser les fonds spéciaux, pour lesquels l'argent non utilisé est remis d'année en année.

14.4.3 Conciergerie – Nous avons un nouveau concierge de soir, Luc.

14.4.4 Service de garde – plan de continuation 23-24. L'année dernière, il fallait un plan de continuation avec des étapes, s'il manquait de personnel. On ne se fie pas au ratio 1-20 parce qu'il faudrait des parents en surplus tous les jours. On a déjà plus de parents que l'année dernière qui se proposent pour être surveillant et on tend vers le ratio 1-20. On a beaucoup d'options avant de devoir utiliser une liste d'attente. Pour 2024-2025 : Plan de match? Point reporté.

15. Période de questions

Nil

16. Levée de la séance

La présidente, Valérie Marsolais, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Geneviève Foisy DE LEVER la séance à 21 :15

Adopté

Résolution CE23-24-09

La présidente

La direction

La secrétaire

Conseil établissement – École Le Sentier
Procès-Verbal

2 octobre 2023

Initiales :

Valérie Marsolais

Sophie Dumontier

Christine Turgeon